



Conseil économique et social

Distr. générale
24 avril 2012
Français
Original : anglais

Session de fond de 2012

New York, 2-27 juillet 2012

Point 2 c) de l'ordre du jour provisoire*

Débat de haut niveau : examen ministériel annuel

Déclaration de la Jamaican Association on Mental Retardation une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/2012/100.



Déclaration

Un certain nombre d'initiatives ont été prises au cours de ces dernières années pour promouvoir et renforcer la capacité de production de jeunes adultes handicapés. Elles ont facilité la transition efficace de l'école à un emploi digne de ce nom, mais certains des emplois offerts n'ont pas été pérennisés. Les organisations non gouvernementales (ONG), en partenariat avec le Gouvernement de la Jamaïque, à travers son Ministère de l'éducation, ont assuré l'éducation et la formation au niveau secondaire dans un cadre formel spécial et intégré. Des investissements significatifs de la communauté des ONG et du Gouvernement ont facilité la formation professionnelle et l'initiation à la vie professionnelle. Ces initiatives ont permis de sensibiliser la communauté à l'aptitude des personnes handicapées à occuper un emploi digne de ce nom.

Toutefois, l'accès de certaines catégories spécifiques de personnes à une formation postsecondaire et à des opportunités d'emploi, notamment de celles qui sont frappées d'une déficience mentale, est limité. Les possibilités de formation postsecondaire sont extrêmement limitées et, pour l'essentiel, concentrées à Kingston. Les partenariats avec l'Agence nationale pour la formation, à travers le Ministère chargé des interventions communautaires, ont également fourni un appui dans la zone métropolitaine de Kingston. Ces programmes, d'une teneur et d'une utilité limitées, n'ont pas la portée géographique permettant d'offrir des choix significatifs aux usagers des zones rurales.

Chaque année, plus de 70 % des jeunes adultes ayant une déficience mentale qui quittent l'enseignement secondaire formel de type classique sont piégés dans un environnement d'inactivité, où ils sont en proie à une grande pauvreté et à la résignation. Moins de 20 % de ces diplômés ont des possibilités d'emploi dans un contexte concurrentiel ou familial, ou encore dans les trois ateliers abrités par deux paroisses. Une formation postsecondaire est offerte aux personnes handicapées par un établissement spécialisé et par d'autres programmes inclusifs administrés par des organismes communautaires. Toutefois, ces programmes sont principalement offerts aux handicapés mentaux à un niveau élevé.

Le Plan de développement national de la Jamaïque (Vision 2030) contient un programme complet relatif aux personnes handicapées, qui souligne les divers moyens par lesquels ces personnes sont reconnues et protégées dans le cadre du système de protection sociale, outre les stratégies qui devraient être mises œuvre en leur faveur d'ici à 2030. Cependant, les personnes frappées d'un handicap mental représentent un sous-groupe unique des personnes handicapées qui auront besoin d'une grande variété de programmes permettant de répondre efficacement à leurs besoins variés. Cette question n'est pas clairement définie dans le Plan.

Les handicapés mentaux doivent être acceptés dans la vie de tous les jours. Les réformes législatives proposées visant à promouvoir l'emploi de personnes handicapées devraient être adoptées. Des règles destinées à accroître les opportunités d'emploi des personnes handicapées, assorties de sanctions et de mesures d'incitation, permettront de progresser dans la réduction de la pauvreté. En outre, de grands changements culturels devraient intervenir dans la société, afin d'éradiquer la discrimination à l'égard des handicapés mentaux et de veiller, une fois encore, à ce qu'elles ne soient pas des laissés-pour-compte et qu'elles soient insérées et qu'elles participent pleinement.